

<ul style="list-style-type: none"> ▪ CIL de La Presqu'île de GIENS ▪ ASNAPIG ▪ LES AMIS DU NIEL 	<p>DSP PORT DU NIEL</p> <p>COMPTE RENDU DE VISITE SUR</p> <p>LE PORT</p> <p>11 décembre 2019</p>	<p>Référence du dossier : 005- Dossiers – 04 Port du Niel</p>
--	---	---

En préparation de la prochaine rencontre avec la mairie et les associations nous avons fait la visite du port. Nous avons les plans du projet que nous avons contesté le 21 novembre (cf. courrier adressé à monsieur le maire) afin d'avoir une appréciation d'ensemble des infrastructures existantes par rapport à celles proposées par le projet de DSP accordée à la CCIV.

Nous avons également le diagnostic fait par le **CAUE en 2012**. Ce rapport est une base essentielle de notre réflexion. C'est un document officiel, un document d'experts élaboré en son temps avec les usagers du port et aussi et surtout **une pièce annexe de l'OGS**. Il est pour ces raisons difficilement contestable. Pour rappel il a été commandité par la mairie et réalisé par les architectes spécialistes en urbanisme et environnement du département du Var. Il existe un CAUE par département c'est un organisme de conseil auprès des collectivités.

Un point notoire quand nous sommes sur le port un 11 décembre, c'est que son intégrité n'est pas respectée. La restauration est terminée mais il reste des boîtes de bouteilles vides sur le trottoir, le derrière de la capitainerie est encombré de vieux panneaux d'affichage datant des travaux de 2018. De l'arrivée depuis les derniers stationnements avant la barrière du port jusqu'aux cabanons des pêcheurs le dessous de la falaise est un véritable dépôt.

On constate que le garage Renault qui appartient à la propriétaire de la parcelle N° 17 ou 37 du cadastre est construit dans le renforcement de la roche, son accès est actuellement fermé par la cabane du restaurant. Nous allons prendre contact par courrier avec cette dame pour lui demander son avis sur les travaux envisagés sur le port et connaître son intention quant à l'utilisation de son garage. Ceci est de priorité 1 pour savoir quelle organisation est envisageable sur ce port. Lors de l'AG des Amis du Niel, Mr le maire s'était engagé à se renseigner sur ce sujet, mais nous n'avons pas eu d'information sur une éventuelle réponse.

Nous classons nos remarques en 2 catégories, ce qui serait acceptable dans un futur projet et ce qui ne le serait pas.

CE POURQUOI NOUS SOMMES OK POUR CE PORT :

- La rénovation du chaudron conformément au CAUE pour une transformation en musée ouvert
- Une capitainerie idem CAUE dans le prolongement des cabanons de pêcheurs qui comprendrait les nouvelles toilettes publiques, des douches, la pompe de relevage et le local technique. A noter que les amis du Niel ont aussi un projet dans le garage Renault avec la capitainerie à l'étage et les sanitaires au rez-de-chaussée, avec point rencontre buvette. (dépendant de la propriétaire) . Il n'est pas incohérent non plus que la capitainerie soit en hauteur pour une meilleure surveillance du port à condition qu'elle soit correctement intégrée dans le paysage.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ CIL de La Presqu'île de GIENS ▪ ASNAPIG ▪ LES AMIS DU NIEL 	<p>DSP PORT DU NIEL</p> <p>COMPTE RENDU DE VISITE SUR</p> <p>LE PORT</p> <p>11 décembre 2019</p>	<p>Référence du dossier : 005- Dossiers – 04 Port du Niel</p>
--	--	---

- Rénovation du belvédère pour en faire une zone de repos ou d'observation avec bancs et ombrages + remise à niveau des barrières de protection. A noter qu'il faut prévoir une main courante pour aider à monter les marches vers la digue.
- Un coin buvette intégré en dur mais plus en retrait du rond-point pour permettre le retournement facile
- La barrière pour permettre d'avoir une zone complètement piétonne au moins devant les cabanons de pêcheurs sauf si le port est fermé plus en amont, mais on ne comprend pas où pourrait être installé le retournement
- Une zone pour garer les vélos
- Cale de mise à l'eau. Actuellement interdite sur ce port elle est préservée pour le besoin des services de secours. Si elle doit être rénovée il conviendrait qu'elle soit axée de manière à ne pas percuter les bateaux à quai sur le ponton contigu. Il n'y a pas de cale de mise à l'eau sur la Presqu'île en dehors de la Madrague. Comme tous les ports de la Presqu'île forcément positionnés en cul de sac il n'y a pas de possibilité de stationnement pour les remorques. Il doit donc être réfléchi à pouvoir mettre les bateaux à l'eau en trois points différents, pour répartir le trafic et pour se présenter aux points d'intérêt. Un à l'est un à l'ouest un au sud de la presqu'île. Dans ce cadre le point sud pourrait être réhabilité à la Tour Fondue mieux équipée en parkings.
- L'organisation d'une zone de carénage réservée aux pêcheurs pour collecter les eaux souillées de produit plutôt que de les laisser couler dans la mer

CE POURQUOI NOUS NE SOMMES PAS D'ACCORD :

- L'utilisation de la plage pour du commerce. Il faudrait même prévoir une délimitation pour une zone de baignade qui de toute façon existe.
- Le caboteur de promenade en mer s'il était admis qu'il puisse y avoir consensus sur ce service ne doit pas pénétrer au fond du port mais débarquer ses passagers le plus en amont possible du port au niveau de la digue en dessous du phare.
- Un espace événementiel avec ombrière n'est pas indispensable aux événements d'autant qu'en l'état il n'apporterait aucune ombre aux événements comme celui de la St Pierre
- Pas de criée sur ce port. La vente sur les bateaux fait partie du patrimoine.
- Pas de glacier sur le belvédère. La vente peut être assurée par le coin buvette. Par définition un belvédère est un point de vue exceptionnel et par conséquent parfaitement public donc pas de privatisation de l'espace public. Aménagements de bancs et éventuellement un point d'eau potable pour ravitailler les promeneurs du sentier du littoral.

<ul style="list-style-type: none">▪ CIL de La Presqu'île de GIENS▪ ASNAPIG▪ LES AMIS DU NIEL	DSP PORT DU NIEL COMPTE RENDU DE VISITE SUR LE PORT 11 décembre 2019	Référence du dossier : 005- Dossiers – 04 Port du Niel
--	---	---

En conclusion, ce port qui est aussi un lieu de visite à pied doit respirer et être aussi accueillant l'hiver que l'été. Les locations de bateaux et le club de plongée actuels sont le maximum acceptable de commerce sur l'eau.